

Une Autre Voix

Le bulletin d'information de

**Augmentez
les
salaires !**



Édito

Une Autre Voix commence à s'instaurer comme le journal de référence des salariés de l'Urssaf Paca.

C'est l'autre information, contradictoire des médias officiels à la solde de nos dirigeants.

Abordant des thèmes sociaux ou culturels, nous nous faisons un point d'honneur d'être un lien entre tous les sites dans le respect et la diversité de chacun.

La synthèse de nos interventions démontre bien que la CGT est en permanence sur le terrain pour la défense de tous. N'hésitez pas à contacter les militants CGT sur vos sites qui relaieront ou à écrire à cgt.urpaca@yahoo.fr

Cet été, Une Autre Voix prend des vacances. Vous retrouverez notre journal en septembre.

Nous vous offrons un jeu de l'été sous forme de mots croisés que nous avons créés. Comme le journal, ce jeu a un aspect social et culturel. Avis aux spécialistes, il n'est pas trop facile ...

Nous vous invitons à l'imprimer, le remplir, le scanner et nous le renvoyer. Le site lauréat sera mis à l'honneur sur le journal de septembre avec la grille des réponses.



RÉSISTANCE

- Pour la première fois dans notre organisme, nous avons utilisé, ce mois-ci, comme moyen d'action syndicale, une pétition en ligne.

Face aux prétentions du MEDEF et au risque de voir exploser nos régimes de retraites complémentaires, nous devons agir sur tous les fronts.

Le succès que commence à remporter cette pétition nous incite à persévérer et à tout faire pour la développer.

Nous invitons tout le personnel de l'Urssaf Paca, employé, cadre ou agent de direction qui n'aurait pas encore signé cette pétition en ligne, à le faire massivement.

Cela ne vous prend pas plus d'une minute. Vous la trouverez sur votre Lotus au 4 juin 2015.

Si vous voulez la faire circuler autour de vous, vous la trouverez sur le site cgt.fr

AGIRC-ARRCO

Le patronat a fait des propositions le 22 mai et notamment de reporter à 67 ans le droit à une pension complémentaire complète. Ces mesures sont douloureuses pour les retraités et les futurs retraités.



Économies : 8,3 milliards pour 2020, 12,1 milliards pour 2030 et 17 milliards pour 2040.

Ces mesures pourraient être applicables dès la génération de 1957 pour un départ au 1^{er} janvier 2017. Les négociations se poursuivent. Les débats reprendront à la rentrée.

« On ne fait pas ce qu'on veut et cependant, on est responsable de ce qu'on est »

Jean-Paul Sartre



LES NOUVELLES MESURES DE M.VALLS

Un tour de vis pour les salariés : plafonnement des indemnités pour licenciement abusif

C'est l'une des principales mesures dévoilées par le Premier ministre pour favoriser les embauches. Manuel Valls a annoncé que les indemnités décidées aux prud'hommes pour les licenciements "dénudés de cause réelle et sérieuse" seraient désormais plafonnées selon la taille de l'entreprise et l'ancienneté du salarié licencié.

En revanche, ce plafonnement ne devrait pas concerner les grandes entreprises et les "atteintes graves au droit du travail", comme les discriminations ou le harcèlement, a-t-il précisé. "Nous voulons apporter des réponses aux employeurs qui hésitent à embaucher", explique Manuel Valls. L'idée est de "réduire l'incertitude liée aux contentieux sur les licenciements". En clair : Un employeur peut agir comme il l'entend, il sait d'avance qu'en cas de poursuite, il s'en tirera avec une condamnation minimaliste.

Du pognon pour les patrons : une aide pour les premières embauches

Le Premier ministre a annoncé qu'une aide de 4 000 euros serait versée aux petites et moyennes entreprises pour le recrutement d'un premier salarié en CDI ou en CDD de plus d'un an. Cette nouvelle subvention est valable dès ce mardi et jusqu'au 15 juin 2016.

Les CDD désormais renouvelables deux fois

Les contrats à durée déterminée (CDD) et les contrats d'intérim pourront être renouvelés deux fois, au lieu d'une actuellement. Cette mesure s'appliquera à toutes les entreprises, a par ailleurs précisé le ministre du Travail François Rebsamen. Cet assouplissement de la prolongation des CDD, que réclamait le patronat, se fera "sans bien sûr toucher à la durée maximale de 18 mois" prévue par la loi pour ces contrats. La possibilité est donc donnée aux employeurs de garder en CDD une personne pendant 54 mois. Quel intérêt pour eux maintenant de conclure des CDI ?

Ces mesures sont graves car le patronat s'exonère de tout et reçoit toujours plus en retour.

Le gouvernement Valls préfère ne pas s'attaquer aux avantages des gros patrons : retraites chapeaux exorbitantes, prime de bienvenue, prime de départs, prime de longévité dans l'entreprise mais plafonne les indemnités pour licenciement abusif.

Que vous soyez puissants ou misérables ...!

Hollande a choisi sa posture : il sera le président d'une classe sociale mais pas des français

Cherchez l'erreur



120 000 € de fraudes envers Pôle emploi ...

- Le gouvernement crée 200 postes pour traquer les fraudeurs !

25 milliards de fraudes patronales envers les Urssaf ...

- Le gouvernement ... ne crée aucun poste !!!
- Par contre, Il relance et accélère le prélèvement des impôts à la source ...
- Qui a dit " J'aime l'entreprise " ?

Chômage

Face à la vague de désinformation qui cherche à faire croire que la reprise économique est là et qu'il faut aider les patrons, vous trouverez ci après quelques chiffres qui montrent le gouffre où nous tombons ...

Chômage : janvier : + 28 100, février : + 25 600, mars : + 30 000, avril : + 49 700.

6 327 700 privés d'emplois et travailleurs occasionnels officiels, toutes catégories confondues,

+ 3 783 900 invisibles qui n'entrent pas ou plus dans les statistiques officielles,

Total : + de 10 MILLIONS de chômeurs en France.

- Entre 1 et 3 ans : + 8,9 % sur 1 an,
- Chômage très longue durée (+ de 3 ans) : + 18,5 % sur 1 an
- Chômage des 50 ans et plus : + 9,8 % sur 1 an.



UN PEU D'HISTOIRE

La CGT vous souhaite de bonnes vacances

Voici arrivée la période tant attendue : les congés !!!!

Pour la plupart d'entre nous les congés payés vont de soi, mais ils n'ont que 79 ans d'existence et ont été conquis par la lutte.

Au départ seuls les aristocrates (surtout des anglais, c'est ainsi qu'en 1820 est construite à Nice la fameuse Promenade des Anglais), et les riches bourgeois pouvaient y prétendre.

La classe laborieuse elle aussi aspire au repos, à ce que l'on appelle à l'époque la récupération de la force de travail, mais ne peut le faire faute de moyen.

Mais voilà que le 3 mai 1936 le front populaire (coalition de la gauche) gagne le deuxième tour des élections législatives.

Dés lors tout va aller très vite ; les grèves (plus de 2 millions de personnes concernées), les occupations d'usines, de chantiers, de magasins vont s'enchaîner. A noter de manière pacifique et dans la joie le tout pour obtenir un renversement du système capitaliste.

Dans la nuit du 7 au 8 juin 1936 sont signés à l'hôtel Matignon entre le président du conseil Léon Blum, le patronat français de l'époque et la CGT des accords majeurs : 15 jours de congés payés, la semaine de 40 heures et bien d'autres choses.

Depuis, les choses ont évolué : troisième semaine en 1956 grâce aux luttes des ouvriers de Renault, quatrième semaine suite aux mouvements de mai 1968 (validé en mars 1969), cinquième semaine accordée en 1981.

Le retour au passé est toujours riche d'enseignement car il nous permet de visualiser le chemin parcouru.

Le présent permet de voir où on en est ; aujourd'hui bon nombre de Français, d'enfants, seront privés de ce droit fondamental qu'est le droit aux vacances à cause de la crise, de l'austérité, des sacrifices que l'on impose au salariés pour "redresser notre économie" pendant que les véritables responsables non seulement continuent de s'enrichir mais passent de bonnes vacances.

Ne laissons pas faire un effroyable retour en arrière.



LE JEU DE L'ÉTÉ

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N
1						■							■	■
2		■	■		■					■				
3						■	■		■			■		
4					■						■			
5		■	■		■	■					■		■	
6											■		■	
7						■	■		■	■				
8				■	■									■
9		■				■							■	■
10		■			■	■						■	■	
11										■				
12		■	■	■		■			■			■		
13			■								■			
14		■				■	■							
15		■					■	■						■
16		■				■				■	■			
17						■							■	
18				■	■									■
19			■					■	■					

Horizontalement

- 1 - Etat du capitalisme - À développer
- 2 - Rivière d'Espagne - Dessinateur humaniste
- 3 - On y négocie - Contestation d'enfant - Note
- 4 - Elles nous écoutent - Drame lyrique - A 120 ans
- 5 - A épousé son frère
- 6 - Pause
- 7 - Adresser une requête - C'est urgent
- 8 - À refaire - Dans le Pas-de-Calais
- 9 - Commune de l'Aisne - Consignes
- 10 - Roi biblique - Faibles à l'Urssaf
- 11 - À combattre - Site en Paca
- 12 - Fleuve japonais - Film de Spielberg - Se ronge
- 13 - Chanson de Stevie Wonder - On le sue au travail - Déchiffrés
- 14 - Berceau à oiseau - Système de symbole du Nigéria
- 15 - Agence internationale de l'énergie atomique - Change d'air
- 16 - Festival techno - Don - En Camargue
- 17 - Classe d'oiseau - Comiques ou lyriques
- 18 - Enseigne aux non francophones - Petites fentes
- 19 - Commune de l'Orne - Capitale Vientiane - Du boucher

Verticalement

- A - Où nous joindre
- B - Organisation de défense de chômeurs - Déesse Celte - Boxeur
- C - Cri du jeune Marsupilami - Commune de la Réunion - Croit à une promotion
- D - À augmenter - Synonyme de défense des travailleurs - En Pologne
- E - P en cyrillique - Cultivé
- F - Issue de la CGT
- G - Un aux cartes - Organisation internationale du travail - Elle nous a mangé - Règles d'état
- H - À refaire - Dans le Pas-de-Calais
- I - À toi - Prépare les JO - Rivière en France - On les a perdu
- J - Chaîne Européenne - Un allemand - Continent - Voie
- K - Langage de programmation - Communauté Arménienne - Brome - Détruit la CPAM
- L - Nickel - On les mérite - Joies
- M - Désert - Ville légendaire bretonne - À la main ou à la machine - Ancien instrument de musique chinois
- N - À harmoniser en région - Footballeur - Pronom personnel

CINQUANTE NUANCES DE ... THÉ

L'information a fait la une des journaux : la production de thé et d'infusion à Gémenos repart.

A cette occasion le président s'est rendu sur place afin de féliciter les salariés à l'origine de la création de la SCOPTI.

C'est l'exemple type de la désinformation ! Pas un mot sur le combat mené depuis des années, pas un mot sur la CGT qui a soutenu et accompagné les salariés. A en croire les journalistes, tout c'est fait dans le calme et la sérénité.

La réalité est toute autre.

Le 28 septembre 2010, les salariés apprennent la fermeture de leur usine et la délocalisation de la production. Pour Unilever, consortium à qui appartenait l'usine Fralib, le site est rentable mais pas assez à leur goût.

Ecœurés, les salariés contestent le plan social devant les tribunaux et appellent au boycott des produits Lipton. Parallèlement ils décident d'occuper l'usine aidés de la CGT afin d'empêcher Unilever de récupérer leurs machines. C'est le début d'une guerre de position entre la direction et les syndicats.



A l'époque, politiques et journalistes se souciaient peu du devenir de ces ouvriers, victimes collatérales de la crise.

Alors que les actions en justice se succèdent, l'idée de continuer seul sans Unilever fait son chemin. Après des mois de lutte, Unilever accepte de laisser le matériel pour 1 euro symbolique et il faudra encore 2 ans pour arriver à une fin de conflit acceptable. Pas un euro n'est accordé par le gouvernement ou la région.

La reprise de l'activité ne doit rien au hasard ou à la chance, c'est bien parce que les salariés et la CGT n'ont rien lâché et ont mené aussi un combat médiatique afin de populariser leur action que l'on arrive aujourd'hui au maintien du site.

Ainsi, à partir du mois de septembre, sous l'appellation de " 1336 " (nombre de jours de lutte), la production de thé et d'infusion va reprendre. Mieux encore, des accords ont été passés avec des producteurs locaux afin de produire du bio labélisé.

David a enfin triomphé de Goliath mais un autre combat débute : démontrer qu'un autre modèle économique existe et qu'il est viable.

A nous maintenant de les soutenir !!!



CONTACT

"Une autre voix" c'est aussi votre voix

N'hésitez pas à nous faire parvenir votre ressenti, vos humeurs, vos critiques, vos encouragements, vos informations, vos attentes, vos souhaits, vos articles ...

Pour cela, contactez Patrick Garoscio

cgt.urpaca@yahoo.fr

Et surtout, lisez, faites lire et diffusez le plus largement autour de vous "Une autre Voix" ...